

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Mise à jour importante du PLAN DE CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'AUTOROUTE 10 (KM 74 À 121)

Une vision renouvelée qui intègre la conservation et la restauration des milieux naturels d'intérêt entourant l'autoroute - Août 2026



POURQUOI AGIR ?

L'autoroute 10 (A10) constitue l'un des principaux obstacles à la connectivité écologique dans les Appalaches du sud du Québec. En fragmentant les habitats naturels, elle limite les déplacements de la faune, augmente les risques de collisions routières et nuit à la capacité des espèces à s'adapter aux changements climatiques.

Afin de répondre à cet enjeu, Corridor appalachien a mis à jour le Plan de connectivité écologique de l'A10 afin d'offrir une vision intégrée de la conservation et de la restauration écologique dans les corridors écologiques touchant l'autoroute, ainsi que de l'aménagement de passages fauniques dans les zones prioritaires.

UNE MISE À JOUR IMPORTANTE

Le Plan de connectivité écologique de l'A10 a été bonifié afin d'offrir une vision plus complète des interventions à mettre en œuvre au cours des prochaines décennies afin de protéger durablement le réseau écologique. Alors que la version précédente s'intéressait principalement à l'aménagement de passages fauniques, cette mise à jour actualise les connaissances sur le réseau écologique et l'écologie routière de l'A10 tout en élargissant la portée du plan.

Les nouvelles composantes

CONSERVATION

Identification des propriétés dont la conservation serait prioritaire pour la connectivité écologique dans la zone d'étude

RESTAURATION

Identification des zones présentant un potentiel de restauration dans les corridors écologiques

PLAN D'ACTION

Définition des actions prioritaires et des partenaires à mobiliser pour assurer la mise en œuvre du Plan

Partenaires financiers

LES FAITS SAILLANTS

98 ha

de milieux naturels à restaurer dans les corridors touchant l'A10

7 zones prioritaires

le long du tronçon de l'A10 pour l'aménagement de passages fauniques et l'optimisation de structures

955 ha

de propriétés prioritaires pour la conservation dans les corridors

7 passages

au minimum pour la petite et moyenne faune

4 passages

au minimum pour la grande faune

80 %

de réduction potentielle des collisions avec la faune

2,7 M\$

d'économies annuelles estimées

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

Les quatre grandes orientations du plan d'action

Améliorer la perméabilité de l'A10 pour la faune

→ Optimiser les structures existantes, aménager de nouveaux passages fauniques, installer des clôtures et réduire les collisions avec la faune.

Assurer la conservation des milieux naturels d'intérêt pour la connectivité écologique

→ Intégrer les priorités de conservation à la planification du territoire et mettre en œuvre des démarches de conservation dans les milieux naturels des propriétés prioritaires.

Mettre en œuvre des projets de restauration pour la connectivité écologique

→ Réaliser des projets de plantation, de restauration de bandes riveraines et d'amélioration de la qualité des habitats dans les corridors écologiques.

Mobiliser les acteurs du territoire et assurer la mise en œuvre du plan

→ Renforcer la concertation, développer les partenariats et soutenir les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

UNE VISION INTÉGRÉE POUR CONSERVER, RESTAURER ET RECONNECTER LES MILIEUX NATURELS AFIN DE MAINTENIR LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE DES MONTAGNES VERTES DU NORD

Partenaires financiers